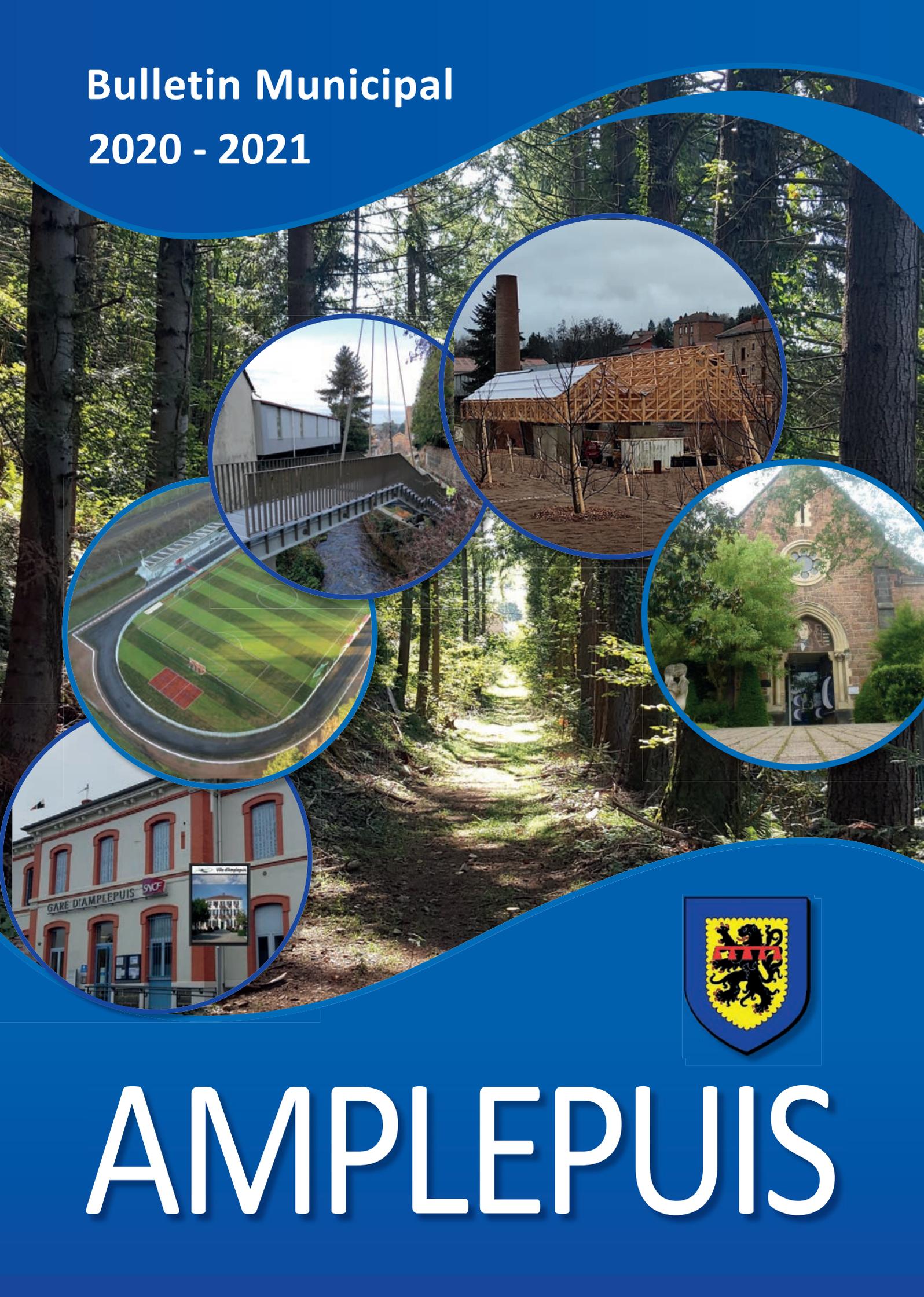


Bulletin Municipal 2020 - 2021



AMPLEPUIS

AMPLEPUS

SOMMAIRE...

Édito	01
Conseil Municipal.....	02
Conseil Municipal des Jeunes	03
Informations Municipales.....	04
Commissions	06
- Urbanisme	
- Scolaire	
- Sport	
- Communication	
- Culture	
- Social	
- Économie et Tourisme	
Finances	18
Intercommunalité (COR)	20
Geopark du Beaujolais.....	22
Opposition	23
Guide Pratique	24

Mentions obligatoires :

Directeur de la publication :

- René Pontet, Maire

Conception et impression :

- Imprimerie Les Arts Graphiques

Crédits photos :

- © Pauline Pineau Photographies

Auvergne-Rhône-Alpes

- © COR Tarare

ÉDITO



Bonjour à toutes et à tous,

2020 restera à jamais gravée dans la mémoire collective.

Depuis plusieurs mois, notre pays fait face à la propagation d'un virus, la Covid-19, qui a touché plusieurs milliers de personnes et impacté de nombreux secteurs d'activités.

Personnel municipal, personnel soignant ont œuvré sans relâche pour garantir la continuité du service public à tous les habitants, je les remercie vivement.

L'année 2020 a également été marquée par le renouvellement municipal.

Ce renouvellement s'est déroulé au plus fort de la crise sanitaire et n'a pas été sans difficulté pour la gouvernance de notre commune. À cet égard, je tiens à remercier les élus de la mandature précédente qui ont œuvré sans relâche à mes côtés pour lutter contre la crise sanitaire jusqu'à l'installation officielle du nouveau conseil municipal le 26 mai dernier.

Je tiens également à remercier les électeurs qui ont accordé à notre liste leur confiance lors du scrutin municipal de mars dernier. Avec l'appui d'une équipe motivée et dynamique, nous ferons notre possible pour mettre en œuvre le programme sur lequel nous avons été élus.

Je souhaite vous faire part du départ de Madame DESCOURS (directrice générale des services) qui, après 15 ans à œuvrer au service de l'intérêt général, a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin dernier dans un contexte aussi difficile qu'inédit.

En dépit du contexte sanitaire, 2020 a vu l'achèvement de la réalisation du terrain synthétique, le lancement de l'aménagement du parc de l'Industrie et l'ouverture de la 2ème entrée du Parc du Clos du Crêt.

Ces réalisations n'auraient pu voir le jour sans le soutien de nos partenaires financiers : État, Région Auvergne Rhône Alpes, Département du Rhône et la COR que nous remercions vivement.

S'agissant des projets à venir, 2021 devrait permettre d'annoncer une programmation concernant la restructuration de l'hôpital d'Amplepuis, auquel nous renouvelons notre profond attachement.

La restructuration du quartier du Musée constitue un projet ambitieux que nous réaliserons aux côtés de la Communauté de l'Ouest Rhodanien.

En ce début d'année, je tiens à vous présenter chères Amplepusiennes et chers Amplepusiens, au nom du Conseil Municipal, mes meilleurs vœux pour 2021, en espérant du fond du cœur que cette nouvelle année vous apporte plus de sérénité et de joies ; qu'elle soit aussi source de bonheur et de réussite dans vos projets professionnels et personnels.

Souhaitons que cette pandémie, au cours de laquelle de nombreuses familles ont été confrontées, ne soit plus qu'un lointain souvenir.

BONNE et HEUREUSE année 2021

René PONTET
Maire d'AMPLEPUS

CONSEIL MUNICIPAL



René PONTET
Maire



Eric LACROIX
Premier Adjoint chargé de l'urbanisme et des travaux



Simone GUEYDON
Deuxième Adjointe chargée de la vie scolaire, de la jeunesse et de la petite enfance



Thierry THOLIN
Troisième Adjoint chargé des sports et de l'animation



Peggy ROUGE PIPEREAU
Quatrième Adjointe chargée de la communication, des nouvelles technologies, de la culture



Henri BURNICHON
Cinquième Adjoint chargé des affaires sociales



Lydie AUGAY
Sixième Adjointe chargée de l'économie, du tourisme, de l'artisanat et de l'agriculture



Corinne GELIN
Conseillère municipale déléguée chargée du commerce



Laurence PIERRAT
Conseillère municipale déléguée chargée des affaires sociales



Christelle JARRET
Conseillère municipale déléguée chargée de la jeunesse et de la petite enfance



Jean-Marc GUILLOT
Conseiller Municipal



André DAMAIS
Conseiller Municipal



Jean-François TEIL
Conseiller Municipal



Christian LAFFAY
Conseiller Municipal



Nathalie CHANFRAY
Conseillère Municipale



Jean-Pierre HERRADA
Conseiller Municipal



Sandrine DEVEAUX
Conseillère Municipale



Angélique GONIN-CHARTIER
Conseillère Municipale



Aurélie LEDIEU
Conseillère Municipale



Alexis DEBORD
Conseiller Municipal



Rémi LABROSSE
Conseiller Municipal



Daniel DUMONTET
Conseiller Municipal



Pascale CERNICCHIARO
Conseillère Municipale



Patricia PIVOT
Conseillère Municipale



Romain COLLIER
Conseiller Municipal



Patricia BALMONT
Conseillère Municipale



Dimitri GIRARD
Conseiller Municipal

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances, Affaires générales

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 1 - Eric LACROIX | 1 - Daniel DUMONTET |
| 2 - Lydie AUGAY | 2 - Pascale CERNICCHIARO |
| 3 - Thierry THOLIN | |
| 4 - Christian LAFFAY | |
| 5 - Nathalie CHANFRAY | |
| 6 - Alexis DEBORD | |

Urbanisme, Travaux

- | | |
|------------------------|--------------------|
| 1 - Eric LACROIX | 1 - Patricia PIVOT |
| 2 - Jean Marc GUILLOT | 2 - Dimitri GIRARD |
| 3 - André DAMAIS | |
| 4 - Jean-François TEIL | |
| 5 - Christian LAFFAY | |
| 6 - Rémi LABROSSE | |

Vie scolaire, Jeunesse, Petite enfance

- | | |
|------------------------------|----------------------|
| 1 - Simone GUEYDON | 1 - Patricia BALMONT |
| 2 - Henri BURNICHON | 2 - Romain COLLIER |
| 3 - Laurence PIERRAT | |
| 4 - Sandrine DEVEAUX | |
| 5 - Angélique GONIN-CHARTIER | |
| 6 - Christelle JARRET | |

Sports et Animation

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| 1 - Thierry THOLIN | 1 - Pascale CERNICCHIARO |
| 2 - Jean Marc GUILLOT | 2 - Romain COLLIER |
| 3 - Jean-François TEIL | |
| 4 - Corinne GELIN | |
| 5 - Nathalie CHANFRAY | |
| 6 - Jean-Pierre HERRADA | |

Communication, Culture, Nouvelles technologies

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 1 - Peggy ROUGE-PIPEREAU | 1 - Patricia BALMONT |
| 2 - Lydie AUGAY | 2 - Pascale CERNICCHIARO |
| 3 - Laurence PIERRAT | |
| 4 - Christelle JARRET | |
| 5 - Aurélie LEDIEU | |
| 6 - Alexis DEBORD | |

Affaires sociales

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| 1 - Henri BURNICHON | 1 - Daniel DUMONTET |
| 2 - Peggy ROUGE-PIPEREAU | 2 - Patricia PIVOT |
| 3 - Sandrine DEVEAUX | |
| 4 - Laurence PIERRAT | |
| 5 - Christelle JARRET | |
| 6 - Aurélie LEDIEU | |

Economie, Tourisme, Artisanat, Affaires agricoles

- | | |
|------------------------------|----------------------|
| 1 - Lydie AUGAY | 1 - Patricia BALMONT |
| 2 - Simone GUEYDON | 2 - Dimitri GIRARD |
| 3 - André DAMAIS | |
| 4 - Corinne GELIN | |
| 5 - Angélique GONIN-CHARTIER | |
| 6 - Rémi LABROSSE | |

Comité Circulation

- | | |
|-------------------------|--------------------|
| 1 - Thierry THOLIN | 1 - Romain COLLIER |
| 2 - Simone GUEYDON | 2 - Patricia PIVOT |
| 3 - Eric LACROIX | |
| 4 - Henri BURNICHON | |
| 5 - Jean-Marc GUILLOT | |
| 6 - Jean-Pierre HERRADA | |

CAO

- | | |
|-------------------------|--------------------------|
| 1 - Eric LACROIX | 1 - Daniel DUMONTET |
| 2 - Simone GUEYDON | 2 - Pascale CERNICCHIARO |
| 3 - Christian LAFFAY | |
| 4 - Jean-Pierre HERRADA | |
| 5 - Henri BURNICHON | |
| 6 - Aurélie LEDIEU | |
| 7 - Corinne GELIN | |

Comité Fleurissement-Propreté

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1 - Jean-Marc GUILLOT | 1 - Patricia BALMONT |
| 2 - Lydie AUGAY | 2 - Daniel DUMONTET |
| 3 - Aurélie LEDIEU | |
| 4 - Rémi LABROSSE | |
| 5 - Henri BURNICHON | |

Comité Sécurité

- | | |
|--------------------------|----------------------|
| 1 - Jean-Pierre HERRADA | 1 - Romain COLLIER |
| 2 - Corinne GELIN | 2 - Patricia BALMONT |
| 3 - Thierry THOLIN | |
| 4 - Jean-François TEIL | |
| 5 - Peggy ROUGE PIPEREAU | |

BIENVENUE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 16 octobre 2020, 11 élèves des classes de 6ème, 5ème et 4ème des deux collèges d'Amplepuis ont été élus pour un mandat de deux ans au sein du Conseil Municipal des Jeunes.

Une première séance plénière en date du 15 décembre 2020 leur a permis de faire connaissance avec l'équipe qui les accompagnera tout au long de ce mandat.

Il s'ensuit l'investiture le 18 décembre 2020 à la salle de l'Étincelle devant un public réduit, dans le respect des règles sanitaires.

Ces jeunes élus représenteront ainsi la jeunesse au sein de la commune d'Amplepuis et proposeront des actions sur des sujets variés notamment le vivre ensemble, la mobilité, l'environnement, la prévention, la solidarité etc..

Parmi les idées :

- l'insécurité aux abords des établissements scolaires,
- l'aménagement des parcs et rues,
- la réhabilitation du skate-park,
- la création d'événements éphémères,
- la mise en place de jeux,
- la reprogrammation de la marche aux déchets avec les deux collèges.

Les premiers projets retenus seront votés lors du Conseil Municipal du mois de janvier et les commissions de travail débiteront ensuite.



INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS 2021

L'année 2021 sera marquée par un double scrutin, élections régionales et élections départementales.

Les inscriptions électorales sont possibles jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour du scrutin.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :



- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr.
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces exigées.
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669*02 et les pièces exigées.

Les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune doivent signaler leur changement d'adresse au secrétariat de la Mairie.

PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune :

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- Avis d'imposition ou quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité.

BILAN SUR LE SERVICE CARTES D'IDENTITÉ/ PASSEPORTS

La commune d'Amplepuis est dotée du dispositif recueil permettant à tout administré de réaliser une carte d'identité ou un passeport.

Depuis la réouverture du service en mai 2018, ce sont plus de 2000 titres sécurisés qui ont été délivrés.

Nous nous réjouissons du maintien de ce service très utile à la population.

Réalisation de la pré-demande en ligne : www.ants.gouv.fr, puis rendez-vous auprès de la mairie : 04.74.89.30.24



DEVENEZ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Vous voulez agir pour une justice au plus près des citoyens ?



DEVENEZ CONCILIATEUR DE JUSTICE

Pour faciliter l'accès des citoyens à une offre de justice et accompagner le déploiement du réseau France Services, le ministère de la justice recrute des conciliateurs de Justice. Vous avez une formation ou une expérience juridique ? Vous avez le sens du service public et une bonne qualité d'écoute ? Devenez conciliateur de Justice, vous serez un acteur majeur du service public de la justice de proximité.

Pour candidater, il est nécessaire de réunir ces quatre conditions :

- être majeur et jouir de ses droits civiques et politiques ;
- justifier d'une expérience en matière juridique ;
- ne pas avoir de mandat électif dans le ressort de la cour d'appel où il souhaite exercer ;
- ne pas exercer d'activité judiciaire, ni participer au fonctionnement du service de la justice.

Pour plus d'informations et s'inscrire :

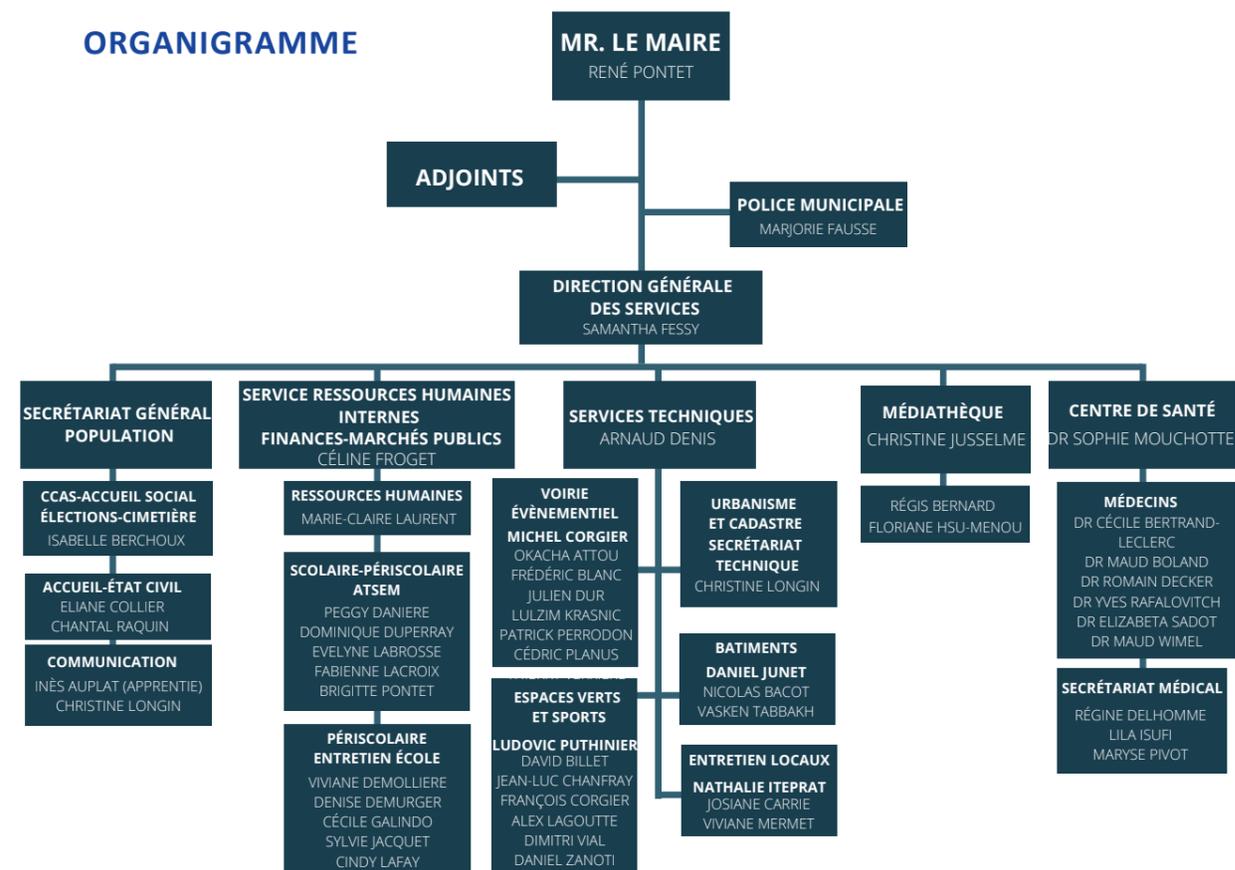
LaJusticerecrute.fr eliane.gachet@conciliateurdejustice.com
www.conciliateurs.fr gerard.oliet@conciliateurdejustice.com

MARIAGE DES SYNDICATS D'EAU RHÔNE LOIRE NORD ET DU GANTET, DU SYNDICAT DE RIVIÈRE LE SYRRTA AVEC ROANNAISE DE L'EAU.



Une page se tourne pour le Syndicat Rhône Loire Nord en charge de la distribution de l'eau potable sur la commune. Créé en 1948, il a rejoint, à compter du 1er janvier 2021, et après 72 ans d'existence, le syndicat mixte Roannaise de l'Eau dont le siège est situé à Roanne. Après deux ans de réflexion et d'échanges, les élus des quatre syndicats ont décidé de mutualiser leurs moyens et d'appréhender la gestion de l'eau de manière globale sur les bassins versants, tout en maintenant et développant un service public de qualité. Cette fusion permettra de sécuriser la ressource en eau en termes de quantité et de qualité et de proposer un prix de l'eau unique au plus juste pour l'ensemble des usagers d'ici à 2035.
 Contact : 04 77 68 54 31.

ORGANIGRAMME



PERSONNEL COMMUNAL

DEPARTS ET ARRIVÉES AU SEIN DE LA COMMUNE

Départs :

- Départ en retraite d'André GIRARD – agent de maîtrise affecté au service bâtiment en décembre 2019 après 23 années au service de la commune.
- Départ en retraite de Noël PONS – agent de maintenance bâtiment en 2019 après 10 années au service de la commune.
- Départ en retraite de Ghislaine DESCOURS, Directrice Générale des Services le 30/06/2020 après 15 années au service de la commune, Samantha FESSY lui succède depuis le 01/07/20.
- Départ de Fanny Uzel au mois d'août 2020, chargée de mission revitalisation centre-bourg qui, après un an et demi à nos côtés, a terminé sa mission d'élaboration du plan guide de la commune.
- Départ en retraite de Françoise Perrodon fin septembre 2020 qui a exercé pendant 23 années pour la commune auprès des jeunes écoliers en s'occupant notamment d'eux lors de leurs pauses déjeuner.

Nous souhaitons à tous ces agents une bonne continuation et les remercions pour toutes ces années passées à œuvrer au service des Amplepusiens.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Thierry VERRIERE, qui a rejoint les services techniques,
- Romain DECKER, médecin, qui a rejoint l'équipe du Centre Municipal de Santé,
- Inès AUPLAT, qui a rejoint l'équipe de la mairie pour effectuer un apprentissage au sein du service communication, dans le cadre de son bachelier, responsable de communication,
- Marie-Claire LAURENT, qui est venue renforcer les services administratifs,
- Julien DUR, sous contrat Parcours Emploi Compétences en soutien des services techniques.

CIMETIÈRE

Depuis juin 2019, la commune a créé 20 cavurnes, au sein du cimetière n° 4.

Le cavurne est une sépulture cinéraire, un tout petit caveau, individuel, construit en pleine terre, pouvant recevoir 2 urnes.

Ce lieu permet aux familles, contrairement au columbarium, de disposer d'un espace de recueillement privé.

Le secrétariat de la mairie, service du cimetière, est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



COMMISSION

URBANISME ET TRAVAUX

PARC DE L'INDUSTRIE

Les travaux du Site Robin Marietton rebaptisé « Parc de l'Industrie », démarrés en janvier 2020, vont se poursuivre sur 2021. En effet, la crise sanitaire, avec des conditions d'intervention plus contraignantes, conjuguée à quelques imprévus, ont conduit à modifier quelque peu le planning des travaux avec un achèvement envisagé au printemps 2021. Le site s'est métamorphosé avec l'achèvement des plantations et des espaces paysagers, ainsi qu'avec la pose de la charpente de la future halle. Construite en sapin local, elle prouve que la valorisation de la filière bois dans la construction est possible.

Le souhait des élus et de la population serait de pouvoir inaugurer ce nouveau parc pour la Fête des Classes 2021, sous réserve des conditions sanitaires.



REVITALISATION DU CENTRE BOURG

La commune d'Amplepuis a entamé depuis plusieurs années une démarche de revitalisation de son centre-bourg et a finalisé son plan-guide en 2019. Celui-ci identifie les enjeux de développement et priorise les actions à conduire pour les quinze prochaines années. En complément, la COR a lancé à l'automne 2019 une étude pré-opérationnelle pour une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU). Le travail conduit a permis à la commune d'intégrer l'opération de revitalisation de territoire (ORT) et de rédiger avec la COR une convention d'OPAH-RU qui a été signée le 8 décembre 2020 entre la commune d'Amplepuis, la COR, l'État, l'ANAH, Action logement Services et Provicis. Cette convention d'une durée de 6 ans (2021-2026), avec pour ambition principale la revitalisation du centre-bourg, présente les principaux enjeux suivants :

- L'amélioration des conditions d'occupation des logements,
- L'amélioration de la qualité de l'habitat en centre-ville,
- L'amélioration de l'environnement urbain en centre-ville.

Les objectifs de rénovation sur le périmètre de l'opération sont de 120 dossiers. La commune d'Amplepuis s'engage sur un budget de 272 250 € à destination d'aides aux travaux. Cette participation financière s'effectuera aux côtés de la COR et de l'ANAH qui s'engagent respectivement sur des budgets prévisionnels de 420 500 € et 1 702 860 € pour des travaux et de l'aide à l'ingénierie. La plateforme de rénovation énergétique de la COR fait office de guichet unique pour tous les habitants de la COR.

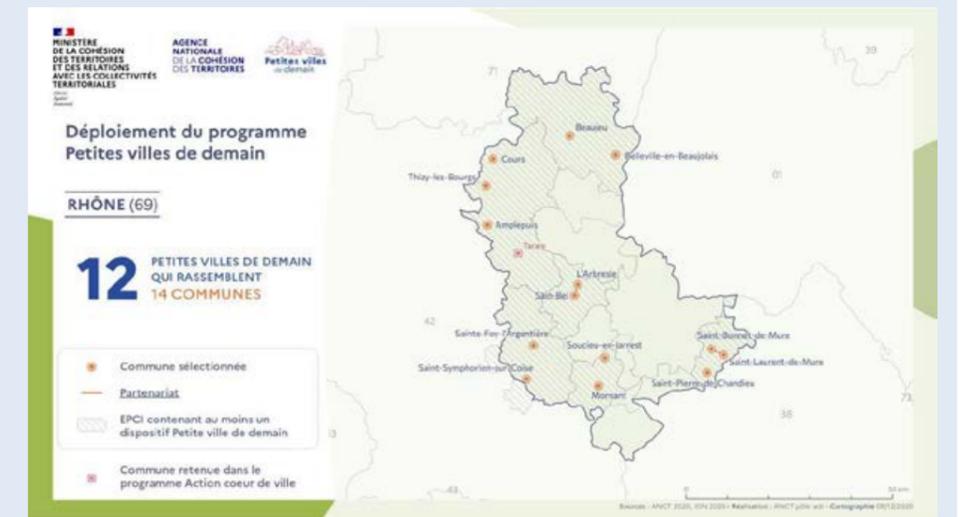
BONNE NOUVELLE !

La commune d'Amplepuis a été sélectionnée aux côtés des communes de Cours et Thizy les Bourgs et, en partenariat avec la Communauté de l'Ouest Rhodanien, parmi les 1000 binômes communes – intercommunalité retenus au sein du programme national Petites Villes de demain.

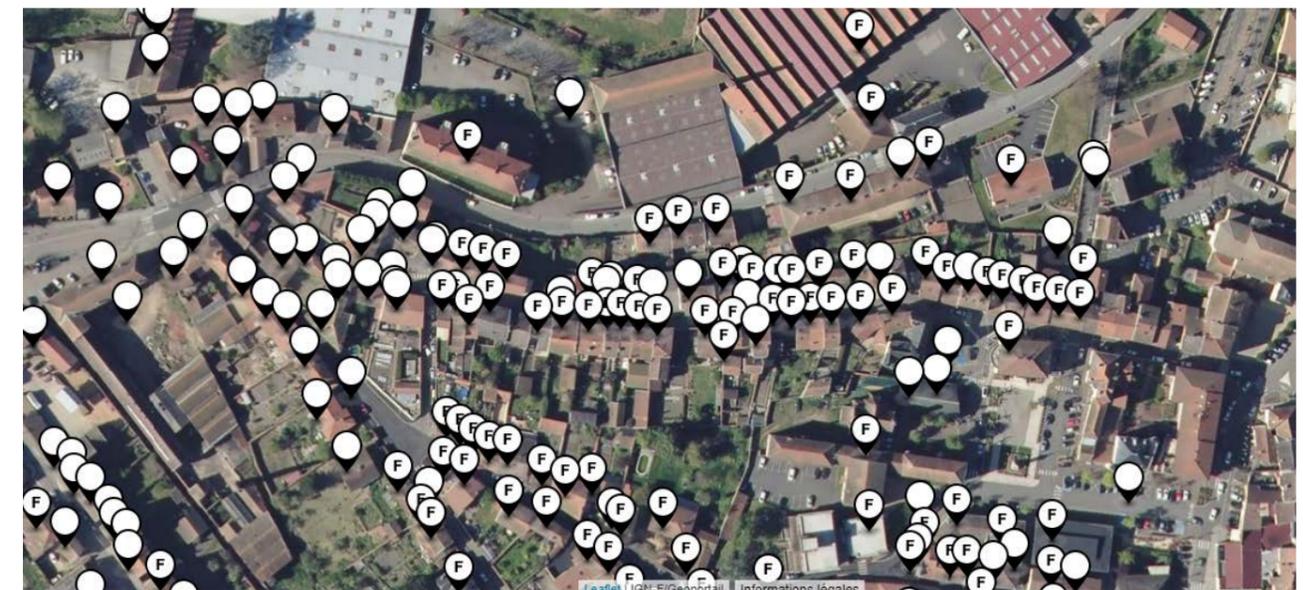
Ce programme d'appui piloté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires vise à soutenir la relance dans les villes de moins de 20.000 habitants, en axant sur les thèmes de l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

L'accession à ce dispositif permettra d'accentuer leurs efforts grâce à cette sélection, par une politique portée sur la rénovation de l'habitat, le commerce de proximité, le cadre de vie ou encore l'offre de mobilité.

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN



LA FIBRE EST ARRIVÉE !



Les élus amplepusiens ont inauguré officiellement la commercialisation de la fibre optique sur la commune d'Amplepuis le 24 septembre 2020 en présence du directeur d'ORANGE chargé des relations avec les collectivités locales. Le plan fibre prévoit la fin des raccordements de 100% des foyers fin 2022, ce qui permettra le raccordement de 3250 logements. 1 000 foyers et locaux professionnels environ sont déjà éligibles. Afin de suivre les étapes du déploiement, le site : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique> peut être consulté.

COMMISSION

URBANISME ET TRAVAUX

PERSPECTIVES 2021

En 2021, de nombreux travaux sont prévus :

- Réalisation d'une piste d'athlétisme – complexe sportif Bagatelle ;
- La sécurisation et l'accessibilité de l'entrée du Clos du Crêt depuis le parking le long de la RD308 ;
- La réalisation d'un cheminement piétonnier entre la gare SNCF et le centre bourg avec la sécurisation de la traversée au droit de la rue Saint Paul ;
- La réalisation d'un parcours de santé avec agrès, entre le cheminement piétonnier actuel et la rivière Le Reins, ainsi qu'un sentier d'interprétation faune/flore au sein du Clos du Crêt ;
- La réhabilitation de la toiture du Centre Technique Municipal – rue Saint Paul ;
- PLU : la commune a décidé de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la COR et va engager à partir de 2021 la révision de son PLU afin de le rendre compatible avec les lois Grenelle et le futur SCOT du Beaujolais ;
- Rénovation de l'orgue municipal de l'Église de Saint Pothin.



RETOUR EN IMAGES DES TRAVAUX ET RÉALISATION SUR LA COMMUNE :

Un grand merci à nos agents techniques qui œuvrent chaque jour pour embellir notre commune !



FLEURISSEMENT

En raison de la crise sanitaire actuelle, le Conseil National des Villes et Villages Fleuris et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont pris la décision de reporter à 2021 les visites habituelles des jurys. Par conséquent, aucune commune n'a pu être proposée à une labellisation ou à un classement supérieur en 2020.

Malgré tout, le concours communal des maisons fleuries a été maintenu avec 22 candidats, un peu moins que les autres années. La remise officielle des prix est fixée au vendredi 5 février 2021 au caveau de la mairie sous réserve des conditions sanitaires.

Rappelons qu'en 2019, Amplepuis avait obtenu le premier Prix «Rhône Fleuri 2019» au titre de l'Attractivité et du Cadre de vie, décerné par le Département du Rhône pour son aménagement paysager ainsi qu'une deuxième Fleur attribuée par la Région Rhône-Alpes Auvergne. Cette distinction récompense les efforts fournis par la commune pour l'embellissement des lieux publics, en visant à s'approcher du «zéro phyto».

Les aménagements paysagers pour 2021 resteront dans la continuité du fleurissement durable mis en place depuis quelques années :

- Plate-bande rue Daniel Fargeot,
- 1 massif giratoire à la Demi-Lune route de St Victor-sur-Rhins,
- 1 massif place de l'Europe devant la pharmacie centrale,
- 2 structures florales en métal pour recevoir plusieurs jardinières, devant le petit casino et devant la pharmacie centrale.

De part et d'autre, 480 m² seront fleuris :

- 77 m² de bulbes botaniques tulipes et narcisses : 4600 bulbes au total,
- 120 m² de fleurs champêtres rue Daniel Fargeot,
- 283 m² d'arbustes fleuri.

TRAVAUX DE VOIRIE : programme d'enrobés réalisé par l'entreprise EIFFAGE : trottoirs impasse Deteix, trottoirs rue Daniel Fargeot, trottoirs Impasse de l'Ancienne Providence, Allée cimetièrre n°1, trottoirs Route de Ronno, chemin de Silloux, Chemin des Tardières (programme COR).



COMMISSION

SCOLAIRE



ÉDUCATION

Si l'éducation est un droit fondamental, les enfants n'ont pas tous les mêmes chances.

A Amplepuis nous avons des écoles publiques et une école privée qui donnent aux familles le choix de l'école dans le respect des convictions de chacun.

La Marelle - 107 élèves
Directrice Mme Augay

Le Petit Prince - 177 élèves
Directrice Mme Farjot

École de St Claude Huissel - 9 élèves
Directrice Mme Groppe

École Privée St Charles - 239 élèves
Directeur Mr Simon

La commune à la charge financière des écoles publiques tandis que l'école privée est aidée de subventions et du forfait calculé sur la base du coût d'un élève de l'école publique.

Cette année scolaire particulière est gérée d'après les règles du protocole sanitaire :

Le port du masque, la distanciation, le lavage des mains compliquent les apprentissages, et demandent un investissement supplémentaire de l'équipe enseignante que nous nous devons de soutenir.

Le personnel communal intervenant dans les écoles a été très sollicité pendant cette année difficile et nous les en remercions. Leur présence et leur disponibilité ont permis d'assurer aux enfants toute la sécurité nécessaire à leur épanouissement.

ZONE A - VACANCES SCOLAIRES - 2021

Vacances HIVER - 06 au 22 février 2021

Vacances PRINTEMPS - 10 au 25 avril 2021

Pont ASCENSION - 13 au 16 mai 2021

Vacances ÉTÉ - 06 juillet 2021

RESTAURATION SCOLAIRE

L'éducation passe aussi par l'assiette. A Amplepuis, la restauration scolaire fait l'objet de toutes les attentions pour offrir aux enfants une alimentation saine tout en évitant le gaspillage dans les cantines.

REPAS

Les enfants sont servis à table rassemblés par classe dans le respect de la distanciation et du protocole sanitaire.

Sur chaque site, le référent cantine réceptionne les repas livrés par la Société Api, prestataire de la commune, selon le principe de la liaison froide qui les maintient à une température constante jusqu'au service, afin de garantir une pleine sécurité alimentaire.

QUEL COÛT POUR LA CANTINE SCOLAIRE ?

Pour l'année scolaire 2019 / 2020 le prix du repas est de 2,74 € auquel s'ajoute les charges diverses pour un montant de 94 251.49 € soit un coût total de 11,06 € par repas.

Sur cette somme 3,70 € sont payés par les parents.

Pour l'année scolaire 2019 / 2020 (année particulière avec le confinement) 11 390 repas ont été servis.

DÉPART EN RETRAITE :

Après de longues années passées auprès des enfants à la cantine Françoise Fargeot-Perrodon est partie en retraite le 28 septembre 2020.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Son remplacement est assuré par Nathalie Iteprat à qui nous souhaitons la bienvenue à ce nouveau poste.



COMMISSION

SPORT

LE SPORT À AMPLEPUIIS

Le sport à Amplepuis se porte très bien et ce, dans toutes les disciplines avec des infrastructures dignes pour une commune de 5000 habitants.

EN CHIFFRES

25 clubs de sport comptant de 10 à 400 membres pour un total de 1600 licenciés.

99% d'entre eux sont encadrés par des bénévoles. 60% des licenciés proviennent de la commune d'Amplepuis, le reste provenant des communes voisines du Rhône et de la Loire.

Côté équipements, on dénombre :

- **3 stades** : un en gazon, un en pelouse et dernièrement un en synthétique de dernière génération ou notre club, le stade Amplepuisien n'arrête pas de décrocher des victoires et dernièrement, une qualification pour le 6ème tour de la coupe de France qui est en cours.
- **1 boulodrome** couvert avec 8 jeux de Lyonnaise avec un pourtour aménagé cet été dernier pour notre club de pétanque.
- **1 piste de BMX** avec un travail au quotidien effectué par les bénévoles du club du Val de Reins Cycliste qui mérite d'être souligné ainsi que leur investissement financier,
- **2 salles multisports** pour la pratique du tennis, basket, handball, volley- Ball, badminton, tir à l'arc,
- **4 city stades,**
- **1 mur d'escalade en extérieur,**
- **4 terrains de tennis en extérieur,**
- **1 skate parc,**
- **2 salles aménagées pour la pratique de la danse,**
- **2 bâtiments en locations pour le tennis de table et la gymnastique.**

A ce titre beaucoup de communes envient nos installations mises à disposition des associations sportives et culturelles (MJC, Centre Social du Parc...) et des scolaires.

La commune contribue également financièrement



à l'activité sportive, une subvention étant allouée aux associations sur présentation d'un dossier de demande de subvention.

La commune met également à disposition ses autres bâtiments pour des réunions et moments de convivialité.

La majorité de ces sites est entretenue par les employés communaux qui œuvrent au quotidien pour le bien-être des usagers.

Tous ces éléments contribuent sans doute à ce que le sport et les associations vivent bien sur la commune d'Amplepuis. Pour rappel, la commune d'Amplepuis dénombre plus de 80 associations toutes confondues !

Toutefois, nous ne pouvons pas occulter cette année si particulière remettant sans cesse en question la pratique du sport. Les associations ont su s'adapter avec force, courage et inventivité aux évolutions législatives et réglementaires si nombreuses.

Enfin, si les circonstances le permettent, nous devrions accueillir en avril prochain, l'arrivée d'une spéciale du célèbre rallye de Charbonnières.

Le projet de construction d'un gymnase spécialisé

Pour l'avenir, outre l'entretien courant des sites communaux, notre gros projet est la réalisation d'un gymnase spécialisé. Ce dernier sera réalisé sur le site de « Bagatelle » à côté de la salle Bourbon. A ce titre, nous avons continué le travail qui avait été lancé sous les anciennes mandatures. Les besoins des 2 clubs de Gymnastique ayant été affinés, l'ensemble de ce

gymnase devrait représenter 1500m². Il constituera un atout indéniable pour nos gymnastes, et nos écoles pourront également profiter de ce nouvel espace. Par la suite, ce site devrait accueillir un mur d'escalade intérieur.

Cet équipement s'inscrit dans un projet structurant pour notre territoire. L'assistant à maîtrise d'ouvrage a été retenu et la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre a été lancée. Plus de 60 cabinets d'architectes ont manifesté leur intérêt de participer

à la construction de cet équipement. A l'issue de la phase de candidature, trois cabinets d'architectes seront retenus pour présenter leur offre sur ce projet, et le choix final du maître d'œuvre sera réalisé en avril 2021.

Nous ferons le maximum pour que cet équipement soit réalisé dans les meilleurs délais afin que nos 400 gymnastes puissent intégrer au plus vite cet équipement qui devrait compléter le palmarès déjà fleurant de nos sportifs.

ZOOM SUR LA PISCINE

De compétence intercommunale depuis 6 années, la COR est engagée dans une procédure judiciaire avec certaines entreprises mises en cause pour non conformités dans le cadre de la réalisation des travaux de cette dernière. Déterminée à faire valoir ses droits tout en garantissant aux usagers un équipement de qualité, la COR est mobilisée afin de procéder par la suite aux travaux préconisés par le rapport d'expertise, soit la remise en état complète du carrelage des plages de la piscine, la dépose de la chape de protection, la reprise partielle du carrelage des bassins et du hall d'entrée et la réparation du désordre d'étanchéité. Cet équipement est important aux yeux des Amplepuisiens et nous serons très attentifs à ce que celui-ci soit de nouveau fonctionnel le plus rapidement possible.

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE LA TOUR BOURBON

Suite à l'incendie en 2019 de la tour de la salle Georges Bourbon, les travaux de réfection ont débuté et seront achevés au 1er trimestre 2021. Le club de handball et l'éveil sportif pourront réintégrer des locaux refaits à neuf.



COMMISSION

COMMUNICATION & CULTURE

LA LETTRE D'INFORMATIONS A FAIT PEAU NEUVE !



le P'tit Bulletin d'Amplepuis

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous abonner et nous souhaitons que cette nouvelle formule plaise à tous ceux qui ne le sont pas encore. N'hésitez donc pas à vous faire inscrire via le site internet de la ville d'Amplepuis www.amplepuis.fr

Depuis juin 2020, la lettre d'informations mensuelle a évolué : nouvelle appellation, nouvelle maquette, nouvelle typographie pour le P'tit Bulletin d'Amplepuis.

Sur le fond, on retrouve les articles de la vie de la commune : A la une, la santé, les travaux, la COR, la tribune libre, les actualités, les événements... Nous avons voulu rendre la lecture plus agréable en hiérarchisant la construction des articles et avons travaillé pour que le fond soit plus dense.

Imprimés par nos soins, des exemplaires sont disponibles à l'accueil de la mairie chaque mois, dans les commerces et les établissements recevant du public. Il est aussi possible d'accéder directement au P'tit Bulletin en ligne via le site de la commune, mais également par messagerie sécurisée sur simple demande.

Enfin, compte tenu de la place importante occupée par les réseaux sociaux, les actualités sont partagées régulièrement sur Facebook. Vous pouvez de même flasher directement le QR Code sur votre smartphone et accéder ainsi rapidement aux informations municipales.



PANNEAUX LUMINEUX

La technologie des panneaux électroniques d'informations étant devenue obsolète depuis déjà quelques mois et les besoins de maintenance de plus en plus importants, il a été décidé de renouveler ce matériel pour bénéficier d'une meilleure qualité d'image et offrir plus de possibilités de communication avec les Amplepuisiens.

Ces deux espaces d'informations que vous retrouverez rue François Mitterrand et place de la Gare sont réservés aux messages à caractère municipal, aux événements qui contribuent au dynamisme et à l'animation d'Amplepuis ainsi qu'à toutes campagnes d'informations nationales à caractère civil, social ou humanitaire.



Un règlement a été adopté en Conseil Municipal. Ainsi, chaque association amplepuisienne bénéficie d'une diffusion gratuite tout comme la COR, et ses communes-membres mais seulement pour les messages d'informations municipales. Pour les autres annonceurs, à l'exclusion de toute diffusion commerciale, un forfait de 50 € est demandé.



LA MÉDIATHÈQUE AU CŒUR DE LA VILLE, AU CŒUR DE LA VIE

Avant d'évoquer 2020 et les adaptations du fonctionnement de la médiathèque, inhérentes à la crise sanitaire que nous traversons, on regarde dans le rétro et on se remémore ce que fut 2019 en quelques chiffres et en images.

2019 : L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS

On peut noter la remarquable vitalité de la médiathèque avec ses 1625 emprunteurs actifs et ses 53 400 prêts tous supports confondus ; un record jamais atteint depuis son ouverture en 2007. Le fonds propre de la médiathèque s'élève à ce jour à plus de 14 000 documents.

Le livre est une valeur refuge dans nos vies et il est aussi une valeur sûre des emprunts de la médiathèque. Les prêts de dvd sont également en constante hausse grâce à une offre toujours renouvelée.

Les usagers qui fréquentent la médiathèque se répartissent ainsi : 56 % habitent Amplepuis, 32 % résident dans des communes de la COR, 11% de la Loire et 1 % hors COR.

Le public féminin est majoritaire (58 %). La catégorie principale des lecteurs actifs reste celle des adultes entre 15 et 64 ans, suivie de près par les enfants de 0 à 14 ans. Au niveau scolaire, plus de 1000 élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune ont bénéficié d'accueils dédiés.

De bons moments partagés avec les usagers et les artistes invités

Avant l'arrivée du virus, une dynamique d'animation culturelle était bien installée depuis plusieurs années faisant de la médiathèque ce fameux « Troisième lieu » entre le domicile et le travail, lieu du lire mais aussi du vivre.

Les quatre expositions annuelles ont mis à l'honneur la peinture avec Pascal Bidot et ses élèves, la sculpture sur bois avec l'AFTAB, l'infographie avec Gilles Colas et le patrimoine industriel d'Amplepuis avec Eric Pellet et Bruno Rosier.

Les conteuses de l'association Romarine ont ravi un public fidèle conquis depuis des années par leur art de raconter des histoires. La saison culturelle 2019 s'est clôturée avec le spectacle tout en poésie Un peu perdu de la Compagnie « Conte en Ombres » qui a fait briller les yeux de tous.

2020 : L'ANNÉE OÙ ON SE RÉINVENTE

Le lien maintenu avec les abonnés

Après ce tourbillon d'activités, la covid brisa notre élan et nous confina. Mais le lien avec les usagers fut maintenu. Les échanges connectés nous permirent de mettre en place une offre numérique par le biais de la Médiathèque du Rhône, véritable soutien des bibliothèques. Près de 100 personnes ont bénéficié de ce service inédit. En interne, les bibliothécaires s'employèrent à faire des

statistiques pour désherber les collections, à renouveler le fonds des bandes dessinées jeunesse, à réaliser de nouvelles commandes auprès des libraires pour alimenter les rayons en prévision d'un retour à la normale que nous espérons tous le plus rapide possible.

Une nécessaire adaptation du service et des usages

La persistance de la crise sanitaire a conduit l'équipe de la médiathèque à mettre en œuvre des dispositifs complètement inédits alternant le retrait de commandes (147 commandes lors du premier « Prêts à emporter » puis près de 70 commandes pour les 2 semaines de novembre avec sa version 2.0) et des réouvertures progressives donnant aux abonnés un accès direct aux documents dans les rayons. Malgré ces contraintes, 2400 abonnés ont emprunté près de 10 000 documents. Le tout nécessitant une perpétuelle adaptation mais entraînant aussi la frustration de ne pouvoir offrir la totalité des services habituels.

2021 : UN HORIZON QUI S'ÉCLAIRCIRA...

Certes, la vie n'est pas complètement revenue dans ce lieu ordinairement propice aux échanges et à la convivialité mais, en attendant de rouvrir grandes les portes de la médiathèque sur des perspectives plus heureuses, l'équipe reste mobilisée pour concocter de nouveaux projets tout en poésie, « Un peu perdu » de la Compagnie « Conte en Ombres » qui a fait briller les yeux de tous.



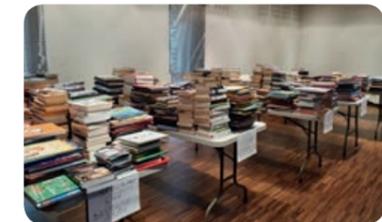
Contes d'amour et d'amitié par l'association Romarine le mercredi 20 février 2019



Spectacle Un peu perdu par la Compagnie « Conte en Ombres » le mercredi 18 décembre 2019



Sculptures sur bois par l'AFTAB exposées en décembre 2019



Mise en quarantaine des documents en juin 2020



Préparation des commandes du Prêt à Emporter 2.0 en novembre 2020

SOCIAL

2020 une année perturbée mais une année d'entraide. Merci aux soignants, aux personnels d'entretien, et toutes les professions qui ont œuvrées pour le bien-être des autres.

LE LOCAL D'ACCUEIL réservé aux personnes sans domicile fixe est beaucoup occupé pour héberger, pour accueillir des familles en difficultés ou en rupture familiale.

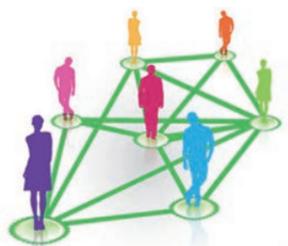
COLLECTIF SOLITUDE : une équipe de bénévoles est à l'écoute des séniors. Des rencontres, des après-midis jeux ont été organisées au Foyer SENIORS DU PARC, mais s u s p e n d u e s à cause de la pandémie. Elles seront remises en place dès que possible.

180 personnes ont été contactées tous les 2 jours par une équipe de bénévoles pour écouter, apporter un soutien pendant le confinement : discussions, courses, pharmacie. Cette organisation a lieu également lors du plan canicule et plan grand froid.

LA TOILE AMPLEPUSIENNE : notre ville est riche en associations. Il faut valoriser leurs actions qui sont indispensables pour développer la solidarité en direction des séniors. Un guide actualisé sera à disposition, comme chaque année, à l'accueil de la mairie ou dans les commerces.

L'ÉPICERIE SOCIALE

Le CCAS est partenaire de l'Épicerie sociale de Thizy-les-Bourgs. Une aide ponctuelle est apportée aux personnes en précarité. Les assistants sociaux de la Maison du Rhône établissent un dossier validé par le CCAS. Une petite participation est demandée pour l'achat des produits alimentaires ou d'hygiène.



TABLETTES NUMÉRIQUES

La formation d'apprentissage aux tablettes numériques proposée aux séniors a débuté en 2014. 110 personnes ont déjà pu en bénéficier.

Elle favorise le lien social et permet aux séniors de se former aux outils de notre temps. L'attribution d'une subvention de AG2R LA MONDIALE a permis de pérenniser cette formation. Inscriptions en mairie.

Merci aux bénévoles qui s'impliquent dans cette formation.

LES SEMAINES BLEUES

Malheureusement pour cette année 2020, toutes les activités des Semaines Bleues n'ont pas eu lieu. Le programme avait été établi en collaboration avec les communes environnantes, avec la participation de la Maison du Rhône, CALYPSO SERVICES, les résidents du Centre Hospitalier du Beaujolais Vert, de la Maison de Retraite les Glycines, et de l'Accueil de Jour.

L'ACCUEIL DE JOUR LES GLYCINES

Dans un cadre très agréable, une équipe accueille quotidiennement jusqu'à 10 personnes présentant des troubles de la mémoire. C'est un lieu qui préserve le lien social et un « temps ressources » pour les aidants.

Pour plus de renseignements 04 74 64 58 99

CAMPAGNE DE DEPISTAGE COVID-19

A l'approche des fêtes de fin d'année, une campagne de dépistage a été organisée les 18 et 19 décembre 2020 à la salle Georges Bourbon en partenariat avec la région Auvergne Rhône-Alpes. Près de 250 personnes sont venues se faire tester. Merci à tous les bénévoles, infirmiers et au corps médical qui ont participé à cette opération.

Si vous désirez vous faire tester, un centre de dépistage est ouvert à tous, sans rendez-vous, sur la commune déléguée de Pont-Trambouze salle polyvalente lieudit «Ramberton» du lundi au vendredi de 14h à 16h30.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un « établissement public communal ». Il est présidé de plein droit par le Maire de la commune.

Il est géré au quotidien par un agent administratif.

Le Centre Communal d'Action Sociale a été renouvelé le 22 juillet 2020.

Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale, nommées par le Maire.

LE C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale) travaille en étroite collaboration avec les Maisons du Rhône, le PIMMS, le service social de l'OPAC du Rhône, la gendarmerie et les associations caritatives : Osons pour les Enfants et la Croix Rouge.

La Commission se réunit régulièrement pour instruire les dossiers d'aide sociale légale et les dossiers d'aide sociale facultative.

Il est composé de 16 membres :

8 membres élus :

Henri BURNICHON, Daniel DUMONTET, Simone GUEYDON, Patricia PIVOT, Jean-François TEIL, Nathalie CHANFRAY, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER.

8 membres nommés

On compte parmi ceux-ci un représentant des associations familiales, un représentant des associations de personnes handicapées, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées, et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

Charles MAGDINIER représentant L'HOSPITALITE DE LOURDES, (association d'entraide aux malades, handicapés et pèlerins),

Christine AUROUX, représentante de L'ADAPEI 69, Jeanne PETIT, membre de L'ASSOCIATION OSONS POUR LES ENFANTS, (association sociale et solidaire, accueil et accompagnement des personnes en difficulté),

Roger GOUTAILLER, membre de la F.N.A.T.H., (Fédération Nationale des Accidents du Travail et des Handicapés),

Véronique PUTHINIER-DUMONTET, membre de

CALYPSO SERVICES, (Service de soins et d'aide à domicile), José MARTINEZ, INFIRMIER LIBERAL, personne qualifiée au titre des activités de soins,

Christiane MONTIBERT, membre de L'ASSOCIATION « SOLEIL PLUS », (association socio-culturelle, interventions sociales, et animations en faveur des personnes âgées résidant à L'Hôpital Local et à la Maison de Retraite les Glycines à Amplepuis),

Marie Josèphe COFFINIER, membre de L'ASSOCIATION CROIX ROUGE.

Le CCAS

- Est doté d'une personnalité juridique qui lui permet par exemple d'agir en justice en son nom propre ;
- Est doté d'une existence administrative et financière distincte de la commune ;
- Est géré par un conseil d'administration qui détermine les orientations et les priorités de la politique sociale locale. Le conseil peut déléguer une partie de ses pouvoirs au président et/ou au vice-président.

Les missions

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées. **Il est de ce fait l'institution locale de l'action sociale par excellence.** A ce titre, il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientées vers les populations concernées.

Le CCAS se mobilise dans les principaux champs suivants : lutte contre l'exclusion (en particulier, aide alimentaire), prévention et animation pour les personnes âgées, gestion, soutien au logement et à l'hébergement, soutien aux personnes en situation de handicap.

Ainsi :

- il apporte son soutien technique et financier à des actions sociales d'intérêt communal ;
- il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale (aide aux personnes âgées et handicapées dont les ressources sont insuffisantes...) et les transmet aux autorités décisionnelles compétentes tels que le Conseil Départemental, ou autres organismes ;
- il intervient également dans l'aide sociale facultative qui constitue souvent l'essentiel de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, dons ou secours remboursables sans intérêt, colis alimentaires... Toutes les possibilités de prise en charge par d'autres instances sont également étudiées (Département, CAF, ou autres associations locales...).

Le CCAS dispose d'une régie d'avances pour le paiement des secours urgents et exceptionnels.

COMMISSION

ÉCONOMIE ET TOURISME

ZOOM ÉCONOMIQUE / LES TEMPS FORTS / RÉTROSPECTIVES 2020

Réunion avec les commerçants pour présenter l'équipe commerce de la nouvelle mandature en présence de la vice-présidente au commerce à la COR Christine Galilei et de Michel Gomes responsable du service économique COR, les nouvelles aides liées à la crise sanitaire et un temps d'échange autour des leurs besoins, leurs attentes et comment nous pourrions les aider !



Ouvertures de nouveaux commerces sur la commune qui démontrent un dynamisme malgré le contexte difficile et aussi de nouvelles implantations d'entreprises.

SOLEMAT est spécialisé dans la conception et la commercialisation d'outils pour les cultures spécialisées : vigne, arboriculture, maraîchage.

NOWOS, start-up néerlandaise, spécialisée dans le reconditionnement et la réparation de batteries au lithium-ion pour les trottinettes, gyropodes et vélos électriques.

BMCA Menuiserie et Agencement.

THERSANE Matériel de plomberie.

JUNET Transports déménagement des bureaux et agrandissement.



Du nouveau coté commerce !



Brocante/Antiquités/Débarras
Emmanuel et Sandrine Goujat
5, rue Centrale - 06.69.22.53.30



Charcuterie/Traiteur
Popédélices
Stéphanie et Camille François
3, rue du 11 novembre 1918
07.88.46.30.96



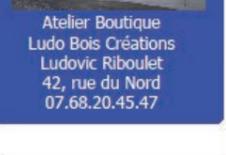
La Cave Amplepuisienne
Emmanuel Proust
Rue du 8 mai 1945
04.74.89.41.93



Atelier Boutique
Ludo Bois Créations
Ludovic Riboulet
42, rue du Nord
07.68.20.45.47



La Vie Claire
Antoine Thimonier
Chemin de la Galeté
04.74.13.02.34



Boulangerie Pâtisserie
Coquard
David et Julie Coquard
3, chemin de la Galeté
04.69.36.16.49



Comptoir des Vignes
Stéphane Morel
Chemin de la Galeté
04.74.05.72.86



Les Halles Fleuries
Karen Sanlaville
Chemin de la Galeté
09.50.41.88.09

Mise en place d'un fonds de soutien local aux TPE, commerces par la COR et les communes dans le cadre de la crise sanitaire liée au COVID 19 (1ère vague). Une subvention de 1500 € a été versée à part égale par Amplepuis et la COR.

Enveloppe totale de 85000 € dont 42500 € pour la Commune d'Amplepuis et 42500 € pour la COR. Ainsi que le fonds régional de 10 000 € pour Amplepuis soit au total, 52 500 € pour la Commune d'Amplepuis. 77 demandes ont été déposées.

Récapitulatif des autres aides d'État et Régionales :

Fonds de solidarité sur le site <https://www.impots.gouv.fr>

Subvention ARA pour le développement de la vente en ligne complémentaire aux aides existantes.

<https://campusnumerique.auvergnerhonealpes.fr/mon-commerce-en-ligne-a-decouvrir-en-avant-premiere>

Tournage de vidéos par ATOUT COMMERCE pour mettre en valeur nos commerces locaux.

Création de banderoles par des bénévoles pour soutenir les commerçants et surtout inciter la consommation locale pour tous ceux qui n'utilisent pas les réseaux sociaux.

D'autres banderoles ont été confectionnées en l'honneur des soignants en cette période compliquée.



Des cartes-cadeaux bonifiées par la COR pour soutenir les commerces valables dans les commerces adhérents à Atout Commerce ou non adhérents. Victime de leur succès, les cartes ont été rapidement épuisées, une 2ème opération a été relancée.

Opération 1 Marché 1 Chef 1 Recette sur le marché du centre-ville le 06 octobre : Venue du chef toque blanche lyonnaise Dominic Moreau, qui, aidé de son papa, a cuisiné et fait déguster 2 recettes : velouté



de potimarron à la crème fouettée et crumble aux pommes avec sa crème aux pralines aux habitués du marché du mardi, avec les produits fournis par les producteurs locaux.

Tourisme : Ouverture de la 2ème entrée du clos du Crêt le 15 juillet (côté quartier Déchelette).



Rétrospective des ouvertures/fermetures des commerces pour l'année 2020 liées à la COVID-19

Fermeture de tous les commerces à partir du dimanche 15 mars 2020. (1ère vague)

Reprise : De certains commerces pour le déconfinement le 11 mai 2020 et restauration et bars : le 2 juin 2020.

Fermeture des bars et restaurants à partir du dimanche 25 octobre 2020 et pour les autres commerces le 29 octobre 2020. Réouverture des commerces non-essentiels le 28 novembre 2020.

Interdiction pour la restauration et les bars d'ouvrir sauf si vente à emporter.

D'où l'incitation à utiliser les réseaux sociaux pour vendre ses produits et développer le click and collect soit par le site [Atout commerce https://www.atout-commerce.fr](https://www.atout-commerce.fr) ou alors auprès des commerçants directement avec prise de rdv et livraison.

FINANCES

COMMUNE D'AMPLEPUIIS – BUDGET PRINCIPAL

La commune d'Amplepuis dispose de 3 budgets : un budget principal et deux budgets annexes (Centre Municipal de Santé – ZAC de Coucy).

LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU BP 2020

- Maintien de l'évolution des dépenses de fonctionnement,
- Maintien de la qualité du service public rendu
- Taux de fiscalité inchangés,

LE BUDGET PRINCIPAL

BP 2020- SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		2019	2020
011	Charges à caractère général	1 138 814,00 €	1 177 396,00 €
012	Charges de personnel	1 670 000,00 €	1 630 000,00 €
014	Atténuations de produits	500,00 €	4 500,00 €
65	Autres charges gestion courante	680 947,00 €	585 356,00 €
66	Charges financières	146 466,00 €	146 269,00 €
67	Charges exceptionnelles	4 000,00 €	9 000,00 €
022	Dépenses imprévues	0,00 €	0,00 €
023	Virement à la sect* d'investis.	197 646,00 €	41 559,75 €
042	Opérations d'ordre entre section	262 292,00 €	420 144,25 €
		4 100 665,00 €	4 014 225,00 €
RECETTES		2019	2020
002	Excédent antérieur reporté Fonc	280 000,00 €	0,00 €
013	Atténuations de charges	22 000,00 €	20 000,00 €
70	Produits des services	171 138,00 €	150 500,00 €
73	Impôts et taxes	2 249 316,00 €	2 284 930,00 €
74	Dotations et participations	1 344 211,00 €	1 447 444,00 €
75	Autres produits gestion courante	30 000,00 €	39 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	27 000,00 €
042	Opérations d'ordre entre section	4 000,00 €	45 351,00 €
		4 100 665,00 €	4 014 225,00 €

LES TAUX D'IMPOSITION NE SONT PAS AUGMENTÉS POUR 2020 :

	Taux
Taxe d'habitation	10.43%
Taxe sur le foncier bâti	16.66%
Taxe sur le foncier non bâti	36.43%

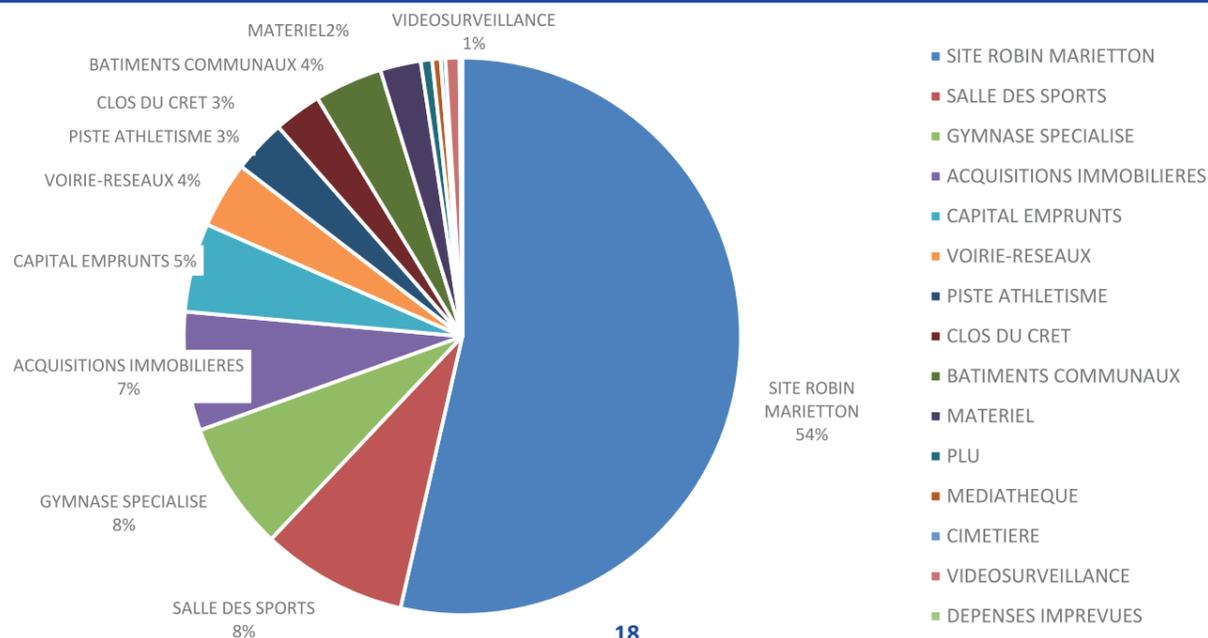
L'ÉPARGNE BRUTE PROGRESSE :

	BP 2019	BP 2020
Dépenses réelles de fonctionnement	3 640 727.00 €	3 552 521.00 €
Recettes réelles de fonctionnement	3 816 665.00 €	3 968 874.00 €
Épargne brute	175 938.00 €	416 353.00 €

LE NIVEAU D'INVESTISSEMENT DIMINUE :

	BP 2019	BP 2020
Dépenses d'équipement	4 327 406.55 €	3 516 600.05 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 :



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 (suite) :

SITE ROBIN MARIETTON	1 985 156.26 €
SALLE DES SPORTS	313 885.56 €
GYMNASSE SPECIALISE	278 067.85 €
ACQUISITIONS IMMOBILIERES	255 000.00 €
CAPITAL EMPRUNTS	190 894.00 €
VOIRIE-RESEAUX	142 805.14 €
PISTE ATHLETISME	115 000.00 €
CLOS DU CRET	102 738.57 €

BATIMENTS COMMUNAUX	146 319.01 €
MATERIEL	87 544.10 €
PLU	24 385.00 €
MEDIATHEQUE	18 300.00 €
CIMETIERE	10 000.00 €
VIDEOSURVEILLANCE	30 000.00 €
DEPENSES IMPREVUES	5 968.32 €
ETAT CIVIL	5 000.00 €

L'ÉTAT DE LA DETTE AU 1ER JANVIER 2020

Au 1er janvier 2020, l'encours global de dette s'élève à 2 962 596.19 €, dont :

- Taux fixe garanti : 1 921 882.66 €

- Taux fixe bonifié : 1 040 713.53 €

Soit 308 000€ d'annuité.

La gestion de dette de la Ville est exclusivement constituée de produits financiers sans risques.

BUDGET ANNEXE CENTRE MUNICIPAL DE SANTE

Le budget annexe « Centre Municipal de Santé » s'équilibre à 708 000€ en fonctionnement et 41 860€ en investissement, soit un budget total de 749 860€.

Nb. de visites	AMPLEPUIIS	TOTAL
2019	7554	17837
2020	7360	17434

au 31/10/2020

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2020		FONCTIONNEMENT	
011 – Charges à caractère général	73 800.00 €	013 – Atténuation de charges	9 444.55 €
012 – Charges de personnel	620 000.00 €	70 – Produits services	450 000.00 €
012 – Charges de personnel	0.00 €	73 – Impôts et taxes	0.00 €
65 – Autres charges gestion courante	200.00 €	74 – Dotations et participations	160 000.00 €
		75 – Autres produits	0.00 €
TOTAL DEPENSES GESTION COURANTE	694 000.00 €	TOTAL RECETTES GESTION COURANTE	619 444.55 €
66 – Charges financières	0.00 €	76 – Produits financiers	0.00 €
67 – Charges exceptionnelles	300.00 €	77 – Produits exceptionnels	0.00 €
68 – Dotations provisions	0.00 €	78 – Reprises provisions	0.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES FONCT.	694 300.00 €	TOTAL RECETTES REELLES FONCT.	619 444.55 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (amortissement)	13 700.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0.00 €
Résultat reporté N-1	0.00 €	Résultat reporté N-1	88 555.45 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	708 000.00 €	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	708 000.00 €

BUDGET ANNEXE ZAC DE COUCY

Le budget annexe « ZAC de COUCY » s'équilibre à 1 154 235€ en fonctionnement et 1 146 134€ en investissement, soit un budget total de 2 300 369€.

- Vente de terrains aménagés en 2020 : 425 193.33 € HT (soit 12 lots tranche VII + 1 lot tranche IV bis)

Vote du budget 2021 : mars 2021

C.C.A.S. D'AMPLEPUIIS – BUDGET PRIMITIF 2020 BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Dépenses	21 538.00 €
- Recettes	21 538.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses	9 013.00 €
- Recettes	9 013.00 €

INTERCOMMUNALITÉ (COR)



LA COR AUX CÔTÉS DES COMMUNES ET DE SES HABITANTS

Si l'année 2020 s'achève avec un goût amer, elle aura toutefois permis aux solidarités de s'exprimer pleinement face aux difficultés. Depuis le début de la crise sanitaire et aujourd'hui encore, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien s'est mobilisée à vos côtés pour protéger habitants mais aussi entreprises et agriculteurs de notre beau territoire. Outre les masques, que nous avons distribués à l'ensemble de la population afin de pallier aux carences de l'Etat, c'est près d'un million d'euros que la COR avec les communes ont alloué aux petites entreprises et aux commerçants en difficultés.

Plus que jamais, la COR est déterminée à agir aux côtés des acteurs économiques du territoire afin d'allier à son cadre de vie privilégié, la création d'emplois. Offrir de nouvelles activités, permettre

aux entreprises du territoire de se développer, telles sont les conditions pour maintenir les populations des 31 communes et pérenniser leur dynamisme.

Via les nouveaux fonds de concours proposés, la collectivité entend également aider chaque commune pour porter les projets nécessaires à l'amélioration de nos villages : la COR participera ainsi financièrement à concrétiser ces projets communaux, qui permettront également de faire travailler nos entreprises locales.

2021 verra la COR poursuivre et intensifier cette politique en faveur du territoire, avec notamment l'ouverture du tiers-lieu «La Bobine» à Tarare, un espace dédié aux entrepreneurs et porteurs de projet mais aussi au grand public, avec le lancement d'une Micro-Folie territorialisée, à Tarare donc, mais aussi à Lamure-sur-Azergues et Thizy les Bourgs. Ce musée numérique, qui donnera accès aux plus grandes collections de musées prestigieux, a vocation à rayonner sur l'ensemble du territoire, à l'image de toutes les politiques menées par la COR. La reconduction des aides à la rénovation énergétique des logements ou le soutien au développement du photovoltaïque en sont d'autres illustrations, qui s'inscrivent dans l'ambition de la COR de devenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.

La COR vous accompagne dans vos projets de rénovation de l'habitat

Étape 1 Contactez le service habitat de la COR
04 74 05 51 13

Étape 2

- Vous êtes ÉLIGIBLE aux aides ANAH**
Votre interlocuteur est SOLIHA
- Vous êtes NON ÉLIGIBLE aux aides ANAH**
Votre interlocuteur est le service habitat de la COR

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DES PERMANENCES ET TOUTES LES INFORMATIONS sur www.ouestrhodanien.fr

SOLIHA SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Rénovation de l'Habitat

www.ouestrhodanien.fr

Ouest Rhodanien Communauté d'agglomération

Toute l'information de la COR à retrouver sur...

Réseaux sociaux

Sites internet
www.ouestrhodanien.fr
musees.ouestrhodanien.fr
labobine.ouestrhodanien.fr
piscines.ouestrhodanien.fr

Magazine #horizon deux fois par an

Lettre d'information deux fois par mois

APPLICATION PANNEAUPOCKET
TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT

Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
3 rue de la Venne 69 170 - TARARE
04 74 05 06 60 - contact@o-r.fr

LES 6 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

- Amplepuis**
René PONTET
- Éric LACROIX
- Peggy ROUGE-PIPEREAU
- Simone GUEYDON
- Thierry THOLIN
- Daniel DUMONTET

LA CARTE des ÉQUIPEMENTS de la COR

Les sites internet de nos équipements :

- www.ouestrhodanien.fr
- www.emdi.ouestrhodanien.fr
- www.piscines.ouestrhodanien.fr
- www.musees.ouestrhodanien.fr
- www.labobine.ouestrhodanien.fr

GEOPARK DU BEAUJOLAIS

LE BEAUJOLAIS, GEOPARK MONDIAL UNESCO

Situé en bordure du Massif Central, au nord-ouest de Lyon, et en regard immédiat des Alpes, le Pays Beaujolais a hérité d'une géologie riche et complexe. La diversité de son sous-sol et de ses paysages est née de la convergence de nombreux phénomènes et structures géologiques qui laissent une empreinte marquée dans le cadre de vie des hommes de ce territoire.

Cette histoire, vieille de 500 millions d'années, se conjugue ici au présent, dans les activités de l'Homme, l'histoire, le patrimoine, la culture et la vie de cette région.

Une large part de son identité, de son passé et de son devenir émane de sa pierre : dorée, rouge, verte, blanche, grise ou noire ; remarquablement mise en valeur dans l'architecture traditionnelle. Les ressources géologiques et hydrauliques faisaient et font toujours vivre l'industrie et l'artisanat, tout comme elles déterminent la vocation des sols. Granites, schistes, calcaires et argiles des vignes et des vins, volcanites siliceuses des pâturages et de la forêt, alluvions fertiles des cultures de la plaine ; le Beaujolais et son quotidien s'enracinent bel et bien dans le cœur de la terre.

En 2018, le Beaujolais a été labellisé «Géopark mondial UNESCO» pour la richesse de son patrimoine géologique et sa volonté de la préserver et de le valoriser tout en sensibilisant les publics. La démarche «Géopark Beaujolais» est portée par le Syndicat Mixte du Beaujolais, structure rassemblant les 4 communautés de communes et d'agglomération du Beaujolais, dont la COR. Le Géopark Beaujolais travaille autour de 4 axes que sont la réalisation d'actions pédagogiques auprès des publics scolaires et du grand public, le développement d'un tourisme durable sensibilisant les visiteurs à l'histoire de la Terre, la protection du patrimoine géologique et la recherche et enfin, le rayonnement du territoire au niveau national et international.

Amplepuis, comme Tarare, Cours ou Thizy-les-Bourgs, est une ville possédant un passé industriel lié au textile. Cette tradition textile, héritée depuis la fin du Moyen-âge avec la culture et le travail du chanvre est encore fortement ancrée dans

les paysages, le bâti et l'organisation des bourgs industriels du Beaujolais Vert. Le passage des méthodes artisanales à une ère industrielle dès 1850 a fortement participé à la mutation des paysages. De nouveaux espaces urbains apparaissent alors le long des cours d'eau, pour répondre aux besoins des usines.

Le contexte géologique du secteur est à l'origine d'une eau de rivière de grande qualité, très claire et peu chargée en impuretés. Ceci s'explique par la présence de roches cristallines (composées essentiellement de cristaux) qui sont, à l'inverse du calcaire, très peu solubles dans l'eau et permettent de fournir une ressource en eau très intéressante pour le traitement des textiles. On parle alors d'eau douce, en opposition à l'eau dure qui contient du calcaire. La cité ouvrière du Quartier Déchelette, construite en pierre locale (microgranite), constitue un ensemble architectural original de l'époque industrielle, où s'était établie une véritable petite ville dans la ville. Un peu plus loin, le parc du Clos du Crêt témoigne quant à lui du mode de vie faste des riches patrons d'usines, avec le château du Crêt, entouré d'un parc paysager.

Envie de découvrir le Géopark Beaujolais ? Essayez une micro-aventure combinant la découverte d'un site majeur du Géopark, une randonnée et la visite d'un producteur ou artisan. Autour de chez vous, la micro-aventure du Quartier Déchelette «L'eau au cœur de l'histoire industrielle des Monts du Beaujolais», celle du lac des sapins « Sur les terres des volcans disparus » ou encore la micro-aventure du mont Saint-Rigaud « Une bouffée d'oxygène sur les hauteurs du Beaujolais, en immersion au cœur des forêts ».

Retrouvez toutes les informations sur le site internet : <https://www.geopark-beaujolais.com/micro-aventures.html>



OPPOSITION

291 JOURS

En cette fin d'année, nous, les 6 élus de la liste « Amplepuis avec vous » avons effectué 291 jours de mandat électoral dans l'opposition.

Faisons un retour sur ce début de mandat.

15 mars : élections maintenues dans un contexte particulier de pré confinement. Ces élections auraient-elles dû avoir lieu ? Au regard de l'abstention nous serions tentés de penser qu'un report aurait été bénéfique.

Pour autant, vous avez été nombreux à nous apporter votre soutien. Ce ne fut pas sans peine car nous avons dû avoir recours à la justice pour valider tous nos bulletins. Souvenez-vous, dès la proclamation des résultats, nous avons entamé une procédure, non contre la mairie, soulignons-le de nouveau, mais contre la préfecture du Rhône qui n'avait pas permis la comptabilisation de tous les bulletins de notre liste. Cette action a porté ses fruits puisque de 38%, nous sommes passé à 44 %, frôlant ainsi la moitié de l'électorat.

Pour autant, et malgré ce résultat, c'est une ambiance de règne qui s'est installée à la Mairie d'Amplepuis depuis ces élections, accentuée par la décision de justice qui a laissé, dans la majorité, n'en doutons pas, un goût amer... !!

Comment se sentir investis dès lors que nous ne sommes pas associés !

Nous, pour qui la démocratie participative n'était pas un vœu pieux, avons le sentiment d'être ... comme Don quichotte devant ses moulins. Ne nous trompons pas, nous ne brassons pas de l'air et sommes présents autant qu'il nous est possible de l'être. Nous ne faillirons pas à la tâche que vous nous avez confiée.

Nous participons aux réunions de commissions, malgré des horaires pas toujours adaptés à des personnes actives, nous sommes de tous les conseils municipaux ; bref, nous essayons d'apporter une autre vision, une autre voix, la vôtre.

Nos décisions peuvent vous surprendre lorsque vous prenez connaissance des votes en séance de conseil. Mais comment peut-on valider des

projets, un budget que nous aurions sans doute monté différemment ? Question de priorités....

Comment peut-on donner un blanc-seing à l'emprise grandissante de la Communauté d'Agglomération ? Comment donner un avis alors que nous ne sommes pas plus avisés que le quidam local, lequel nous donne parfois l'information au hasard d'une rencontre de rue ?

Il est de coutume de formuler des vœux pour la nouvelle année, aussi, le nôtre sera que démocratie et république se conjuguent au pluriel, avec solidarité, communication, transparence, écoute envers et entre les élus, les citoyens, les amplepuisiens.

Il va nous falloir nous « serrer les coudes » pour sortir la tête de l'eau. Ce sera tous ensemble, vous, chers amplepuisiens et nous, modestes élus que nous gagnerons ce pari. Soutenons-nous, commerçants, personnels soignants, agriculteurs, salariés..... bénévoles qui œuvrez dans les nombreuses associations que compte Amplepuis....

Ensemble « faisons un rêve » : que 2021 fasse que nous soyons enfin débarrassés de ce maudit virus qui aura fait tant de mal à tous les niveaux de notre société, qu'elle apporte à tous un renouveau dans la quiétude.

Nous, vos élus d'« Amplepuis avec vous » désirons relever ce challenge, aussi difficile soit-il, avec vous tous, souhaitons que notre ville devienne un levier d'espoir pour l'avenir. Pour notre bien commun à tous, faisons de ces vœux une réalité.

Souhaitons qu'au-delà de nos diversités 2021 se déroule dans l'écoute réciproque, la compréhension et la sereine concorde. Souhaitons surtout que cette nouvelle année apporte, santé, bonheur, joie et optimisme à tous les Amplepuisiens.

Daniel Dumontet, Pascale Cernicchiaro, Patricia Pivot, Patricia Balmont, Romain Collier et Dimitri Girard.

Facebook : @Amplepuisavecvous2020

GUIDE PRATIQUE

Population : 5 024 habitants
Altitude : 425 mètres
Superficie : 3 844 hectares
Jumelage : Gültstein (Allemagne)
Paroisse : Eglise Saint-Pothin

1/ SERVICES PUBLICS

Hôtel de Ville :

Accueil du public :
lundi - mercredi - jeudi - vendredi :
8 h 15 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
mardi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h
samedi matin : 8 h 30 à 12 h
(hors covid19)
9 place de l'Hôtel de Ville
69550 AMPLEPUIIS
Tél. : 04.74.89.30.24
Fax : 04.74.89.08.56
@mail : mairie@amplepuis.fr

Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

Tél. : 04.74.89.49.08
@mail : social@amplepuis.fr

Permanences :

- ◆ Conciliateur : 1er samedi du mois à la mairie de 9h à 11h30
- ◆ PACT (rénovation de l'habitat) : 3e mardi du mois à la mairie de 9h30 à 12h
- ◆ HESPUL (solaire photovoltaïque) : 3e mardi du mois à la mairie de 9h30 à 12h
- ◆ CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES : mardi matin de 9h à 12h au Centre Social, prise de RDV au PIMMS.
- ◆ CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE : visio- guichet les jeudis après-midis de 13h30 à 16h30 au P.I.M.M.S.
- ◆ MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE : uniquement sur RDV. Tél. : 06.30.43.83.80
- ◆ MISSION LOCALE : mardi et jeudi au Centre Social sur RDV 04.74.05.00.30
- ◆ F.N.A.T.H. : 4e lundi du mois à la mairie de 18h à 19h

P.I.M.M.S. (Point de Médiation Multi-Services) :
Place de la Gare 69550 AMPLEPUIIS
Tél. : 04.74.63.25.94

Accueil du public :
Lundi : de 6h à 11h45 et de 13h00 à 16h45
Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi : de 7h à 11h45
et de 13h00 à 16h45

Déchetterie :

COR Zone Industrielle Avenue J. Moos
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04 74 89 46 83
@mail : www.ouesthodanien.fr
Horaires : Lundi & Jeudi : 8h - 12h
Mardi & Vendredi & Samedi : 8h - 12h & 13h30 - 17h30

Maison du Rhône :

6 rue de l'Hôtel de Ville
69550 Amplepuis
Tél : 04.74.89.09.09
Fax : 04.74.89.33.84
@ mail : mdr.amplepuis@rhone.fr
Accueil du public :
Le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h15 et 13h30 à 17h00 (hors Covid19)

Trésorerie

2, rue Edouard Millaud
69240 Thizy-les-Bourgs
Tél : 04.74.89.30.43
Accueil du public : Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30

La Poste

Place de l'Hôtel de Ville
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 36 31
Accueil du public :
Le lundi et le samedi :
de 9h00 à 12h00
Du mardi au vendredi :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

2 / SERVICES D'URGENCE

Samu : Tél. : 15

Pompiers : Tél. : 18

Gendarmerie : Tél. : 17

Gendarmerie

25 rue Gambetta
69240 THIZY-les-BOURGS
Tél.04.74.64.01.26
Accueil du public :
Tous les jours de 8 h à 12 h
et de 14 h à 18 h 30
Sauf dimanches et jours fériés :
9 h à 12 h et 15 h à 18 h

E.D.F. : 09.72.67.50.69

ENGIE : 09.69.32.43.24

S.D.E.I : 09.77.40.94.43

Après 19h , samedi et dimanche :
09.77.40.11.30

Chambre funéraire :

Chambre Funéraire Bonnepart
Route de Roanne / 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.21.87

3/ CULTE

Paroisse :

14, rue de la Viderie
69550 Amplepuis
Tél : 04.74.89.31.84

4 / ENFANCE

Mouffletterie :

12 C rue Paul de la Goutte
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04.74.89.43.26
@mail : mouffletterie@amplepuis.fr

Site : <http://www.centre-social-amplepuis.fr/la-mouffletterie/>

Mutuelle Bout d'Chou :

12 C rue Paul de la Goutte
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04.74.64.55.40
@mail : mutuelleboutdchou69@yahoo.fr

Établissements scolaires :

- ◆ École maternelle publique «La Marelle»
Rue Paul de la Goutte
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04.74.89.45.85
@mail : ce.0691140p@ac-lyon.fr
- ◆ École maternelle et élémentaire privée Saint-Charles
26, rue Thimonier 69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04.74.89.31.92
@mail: stcharlesampl@gmail.com
- ◆ École primaire publique «Le Petit Prince»
14, rue Paul de la Goutte
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04.74.89.41.41
@mail : ce.0693723x@ac-lyon.fr
- ◆ École primaire publique Saint-Claude Huissel
Tél : 04.74.89.04.99
- ◆ Collège public Eugénie de Pomey
10, rue des Fontaines
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04.74.89.33.42
@mail : 0690001b@ac-lyon.fr
- ◆ Collège privé Saint-Viateur
2, rue du Docteur Bournet
69550 AMPLEPUIIS
Tél : 04.74.89.30.66
@mail: direction@saint-viateur.com

5 / CULTURE-TOURISME

Médiathèque Champollion :

3 Place de l'Europe - 69550 Amplepuis
Tél : 04.74.05.06.06
@mail : mediatheque@amplepuis.fr
Horaires d'ouverture :
mardi 9 h 30 à 12 h 30
mercredi 9 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 19 h
vendredi 14 h à 19 h
samedi 9 h 30 à 12 h 30
(hors covid19)

Office du Tourisme du Beaujolais Vert :

Tél : 04.74.89.58.03
@mail : office.tourisme@laccdessapins.fr

Maison des Jeunes et de la Culture :

Tél : 04.74.89.42.71
@mail : contact@mjc-amplepuis.fr

Centre Social :

Tél : 04.74.89.34.55
@mail : csampl69@wanadoo.fr

Musée B. Thimonier :

COR Tél : 04.74.89.08.90
@mail : www.ouesthodanien.fr

6 / MÉDIAS

Presse :

Le Pays Roannais : Alain et Yvette CHAIZE
Tél. : 04.74.89.05.93 ou 06.80.50.50.49
@mail : chaize.paysroannais@gmail.com
Le Progrès : Annie GIRARD
Tél. : 04.74.89.03.66 ou 06.80.41.73.49
@mail : anniegirardleprogres@gmail.com

Radio :

Radio Val de Reins : 45, rue Thimonier
69550 Amplepuis
Tél : 04.74.89.08.09
@mail : contact@rvradio.fr

7/ TRANSPORTS

SNCF :

Ligne directe 36-35
Site internet : voyages-sncf.com

Taxis :

- ◆ **AG taxis**
Tél. : 04.74.64.38.93
ou 06.07.44.72.55
- ◆ **Ambulance Amplepuisienne**
Tél. : 04.74.89.31.30
- ◆ **Thomas Taxi**
Tél. : 04.77.70.07.23
ou 06.80.40.86.34

Transport à la Demande CORUS :

Tél : 04.74.63.80.18

Les cars du Rhône - SYTRAL :

Du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h
Tél. : 0 800 10 40 36 (N° Vert - Appel gratuit depuis un poste fixe)
Site : <http://www.carsdurhone.fr/>

8 / SANTÉ

Caisse Primaire d'Assurance Maladie :

CPAM du Rhône 5bis Place Jean Macé
69907 LYON Cédex 20
Tél : 01 84 90 36 46

Accueil de jour «Les Glycines» :

2, rue du Trésor 69550 Amplepuis
Accueil du public :
Lundi au vendredi de 10h à 16h30
Tél : 04.74.89.07.17

Aide médico-psychologique :

LEROUX Odile :
19 rue Thimonier 69550 Amplepuis
Tél. : 06.95.39.25.54

Ambulances :

Ambulance Amplepuisienne
35 rue 11 Novembre 69550 AMPLEPUIIS
Tél. : 04.74.89.31.30

Centre Hospitalier :

1 avenue Raoul Follereau - BP50
69550 Amplepuis
Tél : 04.74.05.43.05
@mail : accueil@ch-amplepuis.fr

Dentistes :

AHMAD Yassamine :
37 rue du Nord 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.30.52
GORRY Fabien :
23 rue de l'Hôtel de Ville - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.28.78

Infirmiers :

◆ **BLONDEAU Joëlle & LEFEVRE Martine & MARTINEZ José :**
32 rue Auguste Villy
69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.06.43
◆ **Cabinet d'infirmières FILLON – LALOUEL SAUVAGEON-FILLON – VILLARD :**
11 rue Saint Paul - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.04.89
◆ **GUEDON Sophie :**
Tél. : 06.84.67.86.16
◆ **LACROIX Ludvine :**
Tél. : 06.77.09.68.15
4, rue du 11 novembre 1918
◆ **PIALAT Estelle :**

19 bis rue des Fontaines
69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.23.56

Sages-femmes :

◆ **CUILLERET Constance :**
18 rue Jeannette Pontaille
69550 AMPLEPUIIS
Tél. : 0954209296 ou 0650923742

◆ BOUCKENHEIMER Chloé :

18 rue Jeannette Pontaille
69550 AMPLEPUIIS
Tél. : 0663291426

Kinésithérapeutes :

◆ **BOUE Virginie – GROS Simon – LOONES Philippe :**
18, rue Jeannette Pontaille - 69550 Amplepuis
Tél. : 09.54.20.92.96
ou 04.74.64.73.80
◆ **S.C.M GANIER-WILLEMS :**
15, rue du 8 mai 1945 - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.31.10

Laboratoire d'analyses et de biologie médicale :

Laboratoire du Val de Reins
34 rue Thimonier - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.08.10

Médecins :

Centre Municipal de Santé :
32, rue Auguste Villy - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.05.42.75
Dr LAMERANT Pierre :
69, rue du 11 novembre - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74. 89.11.62
Dr PANZUTI Yves :
30, rue Thimonier - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.23.45

Orthophonistes :

Cabinet d'orthophonie
43, rue Thimonier, 69550 Amplepuis
CORDET-ZAZULINSKI Christèle :
Tél. : 04.74.89.31.29
GOUJON-MORETTI Françoise :
Tél. : 04.74.89.06.82
LAURENT Marie-Laure :
Tél. : 04.74.89.24.46
CHABANNES-SUBTIL Christèle :
11 B, rue du 8 mai - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.46.16

Ostéopathes :

AYNIE Alexandre :
5bis, rue Docteur Bournet - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.05.92.51
PEYRON Mayeul :
41, rue du nord - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.62.11.16
BOLAND Maud :
32, rue Auguste Villy - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.05.42.75

Pédicures :

CHATELUX Frédérique :
Tél. : 04.74.89.45.05
DELANNOY Agathe – MAGALLON Fabien
Tél. : 07.63.74.57.77
41 rue Thimonier - 69550 Amplepuis

Pharmacies :

Pharmacie des Sapins :
30 rue Thimonier - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.30.55
Pharmacie d'Emeline :
rue de la Viderie - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.33.46
Hello Pharmacie :
rue François Mitterrand - 69550 Amplepuis
Tél. : 04.74.89.41.10

Psychologues :

LE SAINT Monique :
43, rue Thimonier - 69550 Amplepuis
Tél : 04.74.89.31.09
ROCHARD Juliette :
8, rue du 8 mai 1945
Tél. : 06.37.09.51.36

Psychomotricité :

Cabinet soin et développement : 12 place de l'Industrie 69550 Amplepuis
GIRARDET Florence, psychanalyste :
Tél. : 06.50.63.59.18
DESCLOU Corinne, réflexologue :
Tél. : 07.77.08.87.94
WELLER Félix, hypnothérapeute :
Tél. : 06.37.42.61.87
Pôle pluridisciplinaire :
8, rue du 8 mai 1945 - 69550 Amplepuis
VERNE Allison, psychomotricienne :
Tél. : 06.01.73.49.33
ROCHARD Juliette, psychologue / neuropsychologue :
Tél. : 06.37.09.51.36



Nous vous souhaitons

**une bonne
et heureuse année !**